

Nais / Formulaire 4 VD 2017 Visite intermédiaire du 21.10.2021
(jj.mm.aaaa)

Placette NaiS Ormont-Dessus / Pont-Bourquin VD14

1. Mesures sylvicoles prises depuis le dernier relevé¹:

Soins culturaux	0 ha
Bois exploités et débardés	13 m3
Bois exploités et laissés sur place	0 m3
Exploitation <input checked="" type="checkbox"/> planifiée (521.1)	<input type="checkbox"/> de châblis (522)
Autre (préciser)	

2. Autres mesures prises depuis le dernier relevé

(Mesures pouvant avoir une influence sur l'évolution prévue dans le formulaire NaiS 2 initial, par exemple mesures cynégétiques)

Exploitation 2019 coupe cablée. Inventaire refait entièrement le 21.10.2021.
Le volume sur pied s'élève maintenant à 71,8 sylves, soit: EP 38 pcs pour
26,1 sylves / SA 1 pcs pour 0,2 sylves / ER 75 pcs pour 42,60 sylves / Sorbier
2 pcs pour 0.70 sylves / FR 7 pcs pour 2 sylves. Nous remarquons que le
volume sur pied actuel correspond approumativement au volume sur pied du
dernier inventaire de 2011. Nous supposons donc que l'accroissement a été
exploité durant l'intervention de 2019 soit environ 15 sylves.

3. Evénements naturels survenus depuis le dernier relevé

(Evénements significatifs ayant une influence sur l'évolution prévue dans le formulaire NaiS 2 initial, par exemple tempêtes, neige lourde, gel, sécheresse, problèmes phytosanitaires, incendie, etc.)

RAS

4. Observations

(Apparition d'éléments non prévus dans l'évolution à 10 ou 50 ans du formulaire NaiS 2 initial ou non documentée dans l'analyse des effets 2015, par exemple apparition de végétation concurrente, abondance ou pas du semis attendu, dégâts suite à l'exploitation, dégâts du gibier, etc.)

Forte concurrence des framboisiers. Il faut attendre encore un peu avant
l'apparition du rajeunissement.

5. Mesures à prendre

(Mesures urgentes à prendre pour corriger/améliorer la situation actuelle et l'évolution prévue, par rapport à ce qui était mentionné dans le formulaire Nais 2 ou dans l'analyse des effets 2015. Une nouvelle analyse des effets sera faite en 2019).

Aucune

6. Plan et Photos

(Le plan de situation du Formulaire NaiS 1 peut servir de base à un nouveau plan pour localiser les événements / observations / mesures à prendre mentionnées ci-dessus. Il est recommandé de faire des photos des éléments

¹ Pour la plupart des placettes, le dernier relevé correspond à l'analyse des effets 2015, mais pour certaines plus récentes à l'installation de la placette

importants. Ces documents (plan et photos) sont disponibles chez le garde forestier et ne doivent pas être joints à ce formulaire).

7. Rafraîchissement des limites

Le garde forestier procède au rafraîchissement des limites de la parcelle-témoin lors de la visite intermédiaire.

Lieu et date
Le Sépey le 25.10.2021

Signature du garde forestier